La Chambre de Commerce renforce ses activités de formation

La «Luxembourg School for Commerce» démarre officiellement

1924: la loi sur les chambres professionnelles confère à la Chambre de Commerce la mission de surveillance de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel. 1945: premiers cours du soir à la Chambre de Commerce. 1989: la Chambre de Commerce se dote d'un nouveau centre de formation et élargit son offre. 2003: le service de la formation continue devient l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce. 1er octobre 2009: la Chambre de Commerce réunit formation professionnelle initiale et IFCC dans une seule structure, la «Luxembourg School for Commerce». Le président de la Chambre, Michel Wurth, n'a pas manqué de souligner l'importance de cette nouvelle étape dans la mission de formation de la Chambre de Commerce qui se donne à présent les moyens pour être encore plus près des besoins en compétences des fédérations et entreprises membres. Voire de l'économie luxembourgeoise toute entière qui, faute d'autres ressources, n'aurait d'autre choix que de miser sur le développement continu de la «matière grise». La «Luxembourg School for Commerce», filiale à part entière de la Chambre de Commerce et dotée d'une équipe de gestion propre menée par Paul Emering, secrétaire général de la chambre professionnelle et d'un Conseil de gouvernance présidé par Fernand Ernster (clc entre autres), est le fruit d'un long travail d'analyse de la place de la formation dans les entreprises et dans l'économie en général.

Au plus près des entreprises

L'offre de formation de la LSC s'articule autour de trois axes clairement définis: la formation professionnelle initiale - la LSC gère chaque année environ 1.700 contrats d'apprentissage dans les secteurs les plus divers - la formation professionnelle continue - certifiante, diplômante et de reconversion - et la formation universitaire. Il est de notoriété que la Chambre de Commerce a lancé en 2007 de concert avec



Les responsables de la Chambre de Commerce lors du lancement officiel de la LSC. Fernand Ernster (à d.) préside le Conseil de Gouvernance, Paul Emering (2e à p. de la d.) assure la direction de l'Ecole

Photo: F. Aussems

l'Université de Luxembourg un master en «entrepreneurship and innovation» dans le cadre de la «Luxembourg Business Academy». D'autres masters devraient suivre, a indiqué hier Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce. Par exemple en matière de physique ou chimie appliquée ou encore en développement durable. Deux nouveautés sont à relever dans le cadre de la formation professionnelle continue, à savoir la formation de reconversion professionnelle, qui vise des entreprises se trouvant confrontées à des problèmes économiques, ainsi que «LSC Inhouse» un programme offrant aux entreprises la possibilité d'organiser des formations internes, adaptées aux besoins concrets de leur personnel. La recherche de synergies avec d'autres offres de formation existantes et l'ouverture à de nouveaux partenariats caractérise l'approche de la LSC qui se voit conférer à côté de la mission centrale de formation aussi une mission politique: oeuvrer au dé-

veloppement d'une culture et d'un système d'enseignement et de formation performant capable de fournir les connaissances et compétences requises par les entreprises.

Aussi une mission politique

La mission politique de la LSC est soutenue sur le terrain par deux missions opérationnelles. La première consiste à appuyer et à encourager les entreprises dans leur processus d'amélioration des connaissances et compétences de leurs ressources humaines. visant à la fois les salariés et les chefs d'entreprises. La deuxième mission opérationnelle consiste à développer et gérer en étroite collaboration avec les entreprises des projets de formation et d'enseignement répondant concrètement à leurs besoins. L'exécution de ces trois missions se fera par le biais de sept activités différentes, découlant directement des objectifs fixés par la LSC: la recherche et la veille

d'informations relatives à l'éducation et la formation, le développement de l'offre de formation, la sensibilisation à la formation et la promotion du « Lifelong Learning », le rapprochement du monde économique et de l'économie via l'organisation et la collaboration à des projets tels que «Jonk Entrepreneuren», le conseil en matière d'éducation et de formation, les travaux visant le cadre légal, la rédaction d'avis et de prises de position.

La LSC se positionne dès lors comme un «partenaire naturel pour toute entreprise en matière de formation», mais aussi comme un acteur majeur pour parfaire le cadre pour la formation sous tous ses aspects au Grand-Duché. Une équipe de 20 personnes et environ 160 formateurs sont à pied d'oeuvre pour que la LSC puisse remplir ses missions.

Pour plus d'informations: Luxembourg School for Commerce, tél.: +352 42-39 39 – 220, info@lsc.lu, www.lsc.lu